

cndp

Commission particulière
du débat public
Liaison Castres-Toulouse

LES CAHIERS D'ACTEURS

N°45
JANV. 2010**POI**
PARTI OUVRIER
INDÉPENDANTPour le socialisme, la République
et la démocratie

Membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples

Le Parti ouvrier indépendant a été constitué en juin 2008 à la suite d'un appel lancé à la veille du premier tour de l'élection présidentielle de 2007 par Gérard Schivardi, qui était l'un des candidats, et Daniel Gluckstein, alors secrétaire national du Parti des travailleurs. Regroupant à l'heure actuelle 8 000 adhérents, le POI va tenir son deuxième congrès à la fin du mois de janvier. Se prononçant « pour le socialisme, la république et la démocratie », comme le dit son sous-titre, il combat notamment

- pour le maintien des institutions issues de la révolution française, départements, cantons et communes, constituées pour assurer l'égalité des droits et défendre l'intérêt public, et menacées par la « réforme territoriale » proposée au Parlement ;
- pour la défense et la reconquête des entreprises et services publics, et contre toute nouvelle privatisation ;
- pour l'interdiction des licenciements, mesure politique qui seule pourrait permettre d'arrêter la vague de suppressions d'emplois auxquelles ont recouru les entreprises privées pour préserver leurs profits, comme l'Etat pour respecter les limites du déficit budgétaire imposées par l'Union européenne. A ce triple titre, son comité local du Lauragais ne pouvait qu'intervenir dans le débat sur la liaison routière Castres-Toulouse, ce que ses militants ont fait en s'exprimant au cours des réunions publiques, et ce qu'il fait maintenant en proposant ce « cahier d'acteur ».

**Comité local Revel – Villefranche-de-Lauragais
du Parti ouvrier indépendant**

courriel : poi31-lauragais@orange.fr

téléphone : 06 87 07 35 36

site national : www.parti-ouvrier-independant.com

Non à la privatisation de la liaison routière Castres-Toulouse

L'argument principal avancé et ressassé par les partisans ouverts ou honteux de la mise en concession autoroutière de la liaison Castres-Toulouse, assurée actuellement par l'ex-RN 126, voie publique ouverte à tous, est qu'une liaison de ce type conforterait le « développement économique » - d'aucuns osent même ajouter : « donc social » - du « bassin d'emploi Castres-Mazamet ».

Développement économique ? Mais où ont-ils vu un « développement économique » en ces temps de crise ? Ce n'est pas la réalité que vivent la population et les salariés. Ce que ceux-ci voient, c'est le retour scandaleux des profits des banques, la baisse de la production industrielle, c'est le chômage qui continue à exploser : 80 000 emplois salariés encore détruits au troisième trimestre 2009, 370 000 en un an ! En fait de « développement économique », ce ne sont que fins de mission d'intérim, CDD non renouvelés, chômage partiel et licenciements.

Et d'ailleurs, **est-ce vraiment le « développement économique » qui préoccupe les employeurs privés et ceux qui les soutiennent ? Ou plutôt la restauration de leurs marges bénéficiaires**, entamées par les conséquences de la crise dite financière, en réalité celle de leur système, celui du profit ? Et qui pour cela, alors qu'ils ont déjà largement commencé à faire subir à leur personnel les conséquences

de cette crise, sont prêts, désenclavement ou pas, à continuer à restructurer, licencier et délocaliser.

Et, non contents d'engranger toutes les aides d'Etat, toutes les facilités accordées par les collectivités, de bénéficier des exonérations de cotisations sociales généreusement accordées par les gouvernements successifs – 30 milliards d'euros pour tout le pays en 2008 ! - il leur faudrait en plus

- que soit privatisée la liaison Castres-Toulouse par son attribution à un concessionnaire ;
- que soit accordé à celui-ci un droit de péage pour se rémunérer de son investissement ;
- que lui soient livrées (apportées en dot !) les deux déviations actuelles de Soual et Puylaurens, entièrement financées sur fonds publics ;
- et que les collectivités locales garantissent ses profits en lui accordant une « subvention d'équilibre » financée sur fonds publics.

Mais où nos collectivités publiques, départements, région, communes, communautés de communes, iraient-elles chercher cet argent ? Alors que l'on sait que la suppression de la taxe professionnelle en cours va diminuer leurs ressources - tout en transférant sur les ménages une grande part de ce qu'acquittaient jusqu'ici les entreprises ?



Le département du Tarn, en particulier, devrait-il puiser dans les fonds sociaux, dans l'aide aux érémites, aux personnes âgées et aux handicapés ? Devrait-il diminuer sa participation aux investissements des communes ? Devrait-il rogner sur l'entretien des collèges ? Et peut-être supprimer lui-même des emplois ? Beau développement économique !

Interdit de « compétence générale » par la réforme territoriale en préparation, c'est-à-dire privé de la faculté d'apporter son aide financière aux projets d'équipements publics des communes, **le conseil général du Tarn devrait donc néanmoins prélever sur ses ressources en baisse pour rentabiliser un projet privé !**

Et tout cela pour quoi ? Pour permettre également aux patrons privés du sud du Tarn le retour aux profits, sans pour autant être assuré qu'il n'y ait plus de licenciements ni de délocalisations !

On nous parle de nouvelle politique industrielle. Des « Etats généraux » se tiennent sur ce sujet actuellement. Pendant que les « décideurs » se réunissent, les suppressions d'emplois sont-elles au moins suspendues ? Que non, elles continuent de plus belle. Il faut dire que le président de ces « Etats généraux » est le patron du trust pharmaceutique Sanofi-Avantis, qui a programmé... 5 000 suppressions d'emplois. Et que leur objectif est de fonder un « nouveau pacte économique et social » - c'est-à-dire d'associer les syndicats de salariés aux restructurations et aux fermetures d'entreprises ! Et que les propositions qui y sont débattues tournent toutes autour de nouveaux moyens de financement des entreprises sur fonds publics.

La politique industrielle des « Etats généraux » est à l'image du prétendu « développement économique » du sud du Tarn : un prétexte pour financer les entreprises par le produit de l'impôt et assurer les profits de leurs actionnaires !

Comment croire qu'une collectivité en charge de l'intérêt public comme le conseil général du Tarn pourrait se plier aux exigences de ceux qui ne pensent qu'à leurs profits privés ?

Mais il y a aussi les partisans honteux du recours à l'autoroute à péage :

- ceux qui cèdent à la pression des lobbies pro-autoroute, puissants, influents dans les médias et pourvus d'importants moyens financiers.

- ceux pour qui – et on y trouve malheureusement des responsables de syndicats de salariés – il faudrait se résoudre à cette « solution » faute de financement de l'Etat ;

- ceux qui se soumettent – tout « en le dénonçant » – au désengagement de l'Etat ;

- ceux qui prétendent mettre comme « condition » à leur soutien un péage peu onéreux – comme s'ils étaient en mesure d'imposer quelque condition que ce soit ! Comme s'il ne savaient pas que plus le péage sera bas, plus la contribution demandée aux collectivités, financée par nos impôts, sera élevée;

- ceux qui croient que la récompense de leur soutien sera monnayée en améliorations pour les salariés et la population.

Contre les partisans avérés et honteux de la livraison de la voirie publique aux intérêts privés, il est une autre voie, celle **de l'aménagement de la liaison actuelle, qui pourrait alors rester ouverte à tous et gratuite, et son financement par l'Etat, dont c'est le rôle. C'est sur cet axe que doit s'opérer l'action des collectivités soucieuses de l'intérêt public et des forces qui disent se placer sur le même terrain.**

**Pas d'argent public pour l'autoroute privée à péage !
Département du Tarn, collectivités, ne payez pas !**

**La liaison routière Castres-Toulouse
doit rester publique et gratuite.**

